

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tel : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W19-523016

☐ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

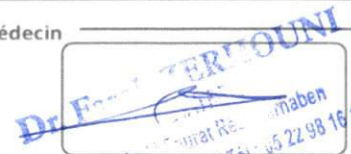
☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9850 Société : RAM
☒ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre
 Nom & Prénom : CHEHBI MAJIB
 Date de naissance : 25/04/1973
 Adresse : EL ALIA Rue 6 N°45 EL OULFA
 Tél. : 0662428632 Total des frais engagés : 384 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 01/09/21
 Nom et prénom du malade : CHEHBI Salim Age :
 Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☒ Enfant
 Nature de la maladie : Visite Vaccin
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 13/09/2021

Signature de l'adhérent(e) :

[Signature]

VOLET ADHERENT

Docteur Farah ZERHOUNI Ep.MSAYIF

Spécialiste En Pédiatrie

- Pédiatrie Générale et Urgences
- Asthme-Allergie
- Homéopathie

Formation Spécialisée Approfondie en Pédiatrie
de la Faculté de Médecine de Saint-Etienne (France)
Diplôme Universitaire en Homéopathie



الدكتورة فرح الزرهوني

أخصائية في طب الأطفال

- أمراض الطفل و الرضيع
- المستعجلات
- الربو و الحساسية

Casablanca, le : 01/09/21 : الدار البيضاء، في:

CHEHBI Salim

1) Tétraxim Vaccin 134,60 dh
n=1

Sarofi-aventis Maroc
Rue de Rabat - R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Tétraxim inj b1 ser 1 dose
P.P.V : 134,60 DH



صيدلية
PHARMACIE ARRABEA
Ahmed Ouassil BELLAOUICH
66, Allée des CAs JIRNAS - Ain Sebaâ - Casablanca
(Près Clinique Ain Sebaâ - Douar Hassikouj)
Tél.: 05 22 36 27 40

Dr. Farah ZERHOUNI
PEDIATRE

67, Angle Al Fourat Rés. Bernaben
2ème Etage N° 3 Casa - Tél: 05 22 98 16 14